

Générale

05-12-2017

Les élections municipales se déroulent les 29 avril et 13 mai 1945. Pour la première fois, les femmes votent. Le général de Gaulle réside dans un hôtel particulier mis à sa disposition route du Champ d'Entraînement, en bordure du bois de Boulogne, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Aussi est-ce à la mairie de cet arrondissement que la "première dame" – comme on disait déjà – se rend pour accomplir son devoir électoral. Le général, quant à lui, ne se déplace pas : les militaires, qui n'avaient pas le droit de vote sous la Troisième République, ne l'obtiendront que le 17 août 1945.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com